



Blocs-Portes techniques et huisseries métalliques

LA MISE À JOUR DES RÈGLES PROFESSIONNELLES HUISSERIES MÉTALLIQUES

acceptée par la Commission Prévention Produits de l'AQC

En cours depuis 1978, les Règles professionnelles des huisseries métalliques destinées aux blocs-portes en bois ont fait l'objet d'une nécessaire mise à jour avec pour objectifs de rendre ce document plus abordable, plus exhaustif et plus proche du terrain, en vue d'une large diffusion auprès des professionnels installateurs.

Huisseries métalliques pour portes intérieures en bois : un texte nécessaire

Le texte intitulé « Fabrication et recommandations de mise en œuvre des huisseries, bâtis et cadres métalliques en tôle d'acier fabriqués industriellement et destinés aux portes intérieures en bois » était devenu obsolète (références normatives dépassées, évolution du marché, changement dans les habitudes de mise en œuvre...). Il était donc devenu nécessaire de mettre à jour ces Règles professionnelles. Leur révision affiche plusieurs objectifs :

- Mettre le document à jour des évolutions techniques de la profession
- Rendre ces Règles techniques plus exhaustives par rapport aux pratiques de terrain
- Ajouter une part plus large d'illustrations pour accompagner la mise en œuvre de manière plus précise
- Développer les spécifications techniques et expliciter la terminologie propre aux huisseries métalliques
- Encadrer la fabrication et la mise en œuvre
- Garantir des performances minimales
- Rationaliser et donner un cadre aux huisseries métalliques, très répandues dans le domaine du bloc-porte intérieur en bois

Ces règles révisées sont, par ailleurs, portées devant la commission en charge de l'élaboration du futur DTU 36.2 sur la mise en œuvre des blocs-portes intérieurs en bois.

Intérêt de la présentation devant la C2P de l'Agence Qualité Construction (AQC)

Cette révision permet de fixer des spécifications minimales et d'identifier plus facilement les responsabilités, en cas de dommage. D'autre part, le texte a été soumis à la Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P), commission constituée au sein de l'Agence qualité construction dont les missions sont, notamment, l'identification des techniques susceptibles d'engendrer des risques de désordres et l'accompagnement des professionnels pour faire progresser les produits et leur mise en œuvre. Les industriels, à travers l'ATF-BPT, ont présenté le texte révisé à la C2P qui a officiellement accepté ces Règles professionnelles. Cette acceptation se présente comme une garantie, pour les assureurs, sur les risques encourus : les entreprises peuvent donc être assurées en «techniques courantes».

Point de vue risque

« Présenter des Règles professionnelles devant la C2P est une démarche volontaire des rédacteurs qui se soumettent à l'avis de la Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P). La C2P apporte une vision qui n'est pas celle de spécialistes, mais plutôt une vision globale par rapport au risque assurance.»

Christel EBNER, responsable C2P, Agence Qualité Construction

Point de vue fabrication

« Les huisseries métalliques sont très largement utilisées dans le domaine des blocs-portes en bois. Mais ce produit ne dispose ni de norme ni de document de référence donnant des prescriptions. Tel était l'objectif de cette mise à jour ; il s'agissait également de définir précisément les tolérances de mise en œuvre.»

Georges ARTHAUD, Directeur Technique, MALERBA

Point de vue distribution

« Ces Règles professionnelles posent des cadres à la fabrication et à la mise en œuvre des huisseries métalliques, permettant de garantir une qualité constante et des performances minimales. La révision a également œuvré pour unifier les ferrage, de sorte à rationaliser la production et la mise en œuvre.»

Christophe LAGAÜZERE, Responsable de l'administration des ventes, PREMDOR Batimetal

Les Règles professionnelles des huisseries métalliques sont téléchargeables sur le site de la FIBC, www.batibois.org, et sur le site de l'AQC, www.qualiteconstruction.com



Association Technique des Fabricants de Blocs-Portes Techniques

6 av. de Saint Mandé - 75012 Paris

Tél. : 01 43 45 53 43

Site Web : www.batibois.org/blocs-portes-techniques/